

Thème 1: La comptabilité – notions, fonctions et principes de base

1. Court historique sur l'évolution de la comptabilité. Notions et fonctions de la comptabilité.

2. Les principes de la comptabilité.

1. On peut considérer que la comptabilité apparaît avec l'homme sur la Terre. Avant l'année 1200 environ on ne connaissait qu'une *comptabilité* « *de caisse* », héritée de romains qui n'enregistrait que les flux monétaires.

La pratique a précédé largement la théorie puisque le premier et le plus célèbre ouvrier de comptabilité, le « Tracteur » du grand savant mathématicien *Luca Pacioli*, souvent considéré le père de la comptabilité ou il énonce le principe fondamental *de la comptabilité a partie double*, l'un des fondement de la comptabilité moderne. C'est pourquoi la comptabilité a partie double porte le nom de « *méthode italienne* », d'où et proviennent la plupart des notions comptables : caisse, banque, capital, journal, débit, crédit, bilan etc. Au cours du XVI- ième siècle apparaît la notion de bilan.

La comptabilité est la principale forme de la gestion économique qui permet d'enregistrer, poursuivre et contrôler de telles branches de l'activité économique qui sont exprimées en monnaie. *La comptabilité* est un système de recueil des informations primaires qui sont ensuite traitées et transformées en informations primaires secondaires (les sorties).

La comptabilité c'est un système qui est composée par 3 parties.

1. *les bases de la comptabilité* comme science a la base de laquelle est construit le système informationnel comptable.

2. *la comptabilité financière* c'est la comptabilité réglementée par les actes normatifs en vigueur.

3. *la comptabilité de gestion (managériale)* c'est le system de recueil et traitement des données concernant le processus de production ou on calcul les coûts. Ce segment c'est un secret commercial de l'entreprise. Le spécialiste dans le domaine de la comptabilité est obligé de connaître toutes ces parties. Les personnes qui ne veulent pas être des comptables, doivent connaître très bien les bases de la comptabilité.

Au centre d l'Univers c'est l'homme qui a des nécessités qui sont illimitées, mais limitées par des ressources. Les biens satisfait les besoins humains. *Les biens* sont le résultat de l'activité de agents économiques.

On connaît les suivants types des agents économiques (des entités) :

1. les entreprises qui représente le secteur des affaires qui produisent les biens et les distribuent.

2. les sociétés de crédit et d'assurance sont les banques commerciales-15 et sociétés d'assurance-24

3. les institutions publiques.

4. les ménages.

5. autres entités patrimoniales.

Toutes ces catégories à l'exception des ménages, sont soumis à l'évidence comptable, parce qu'elles ont un patrimoine. *Le patrimoine des agents économiques* est formé par la totalité des biens et valeurs économiques (actifs) et par la totalité des droits et obligations qui sont assumés (passifs).

Donc l'équation de l'équilibre de l'agent économique c'est **A=P**.

L'égalité entre l'actif patrimonial et le passif représente la loi fondamentale de la comptabilité. De l'équation de l'équilibre résoudre que : Biens Economiques = Droits + Obligations

L'objet de la comptabilité suppose que les connaissances des mouvements et transformations internes du patrimoine sont concrétisées par les notions comme charges, revenus, profit, résultats financiers. La relation entre ces catégories économiques est :

Charges (CH) + Résultats financiers (RF) = Revenues (v), alors RF = V – CH
V (revenus) > ch (charges) = p (profit) et Ch > V = pertes et V = Ch = 0

Conclusion : Quand l'agent économique a du profit, le patrimoine de l'entreprise augmente, quand l'AE a des pertes le patrimoine diminue.

Les fonctions de base de la comptabilité sont :

1. l'enregistrement et le traitement des données.
2. la fonction informationnelle – la comptabilité fournit des informations sur :
 - la structure du patrimoine ;
 - la situation financière ;
 - les résultats obtenus.

Les utilisateurs de la comptabilité sont :

- les utilisateurs internes (les propriétaires, les partenaires, le conseil, les managers) ;
 - les utilisateurs externes (les investisseurs, les créateurs, les clients, les org. fiscaux, la presse etc).
3. la fonction de contrôle.
 4. la fonction juridique – les données comptables servent comme preuve en justice.
 5. la fonction prévisionnelle – on emploie les informations comptables pour déterminer les tendances futures des phénomènes.

2. La comptabilité a plusieurs principes qui sont obligatoires pour tous les agents économiques :

1. le principe de l'autonomie – l'agent économique c'est une entité patrimoniale distincte séparée des actionnaires et biens qui ont contribué à la formation du capital social.

2. le principe gestionnaire – les opérations économiques sont reflétées dans la comptabilité par un seul titulaire du patrimoine.

3. le principe de la double représentation – le patrimoine de l'agent économique est reflété dans la comptabilité sous deux aspects ; sous la forme

matérielle nomme l'actif ; sous la forme des sources de provenances des biens économiques, n'ont pas passifs. La double représentation est reflétée par l'équation $A=P$. Entre l'actif et le passif existe une permanente égalité.

4. le principe du double enregistrement est représenté par l'égalité entre débit et crédit. $Dt = Ct$. Concernant ce principe, chaque opération économique est enregistrée au moins dans les deux comptes comptables, dans le débit et dans le crédit en valeurs égales.

Débit – el mie dator. Crédit eu sunt dator.

5. le principe documentaire – la comptabilité est basée sur des documents primaires et justificatifs.

6. le principe de la périodicité suppose que les données comptables sont délimitées en temps. L'exercice économique financière commence le 1 janvier et finit le 31 décembre.

7. le principe de l'enregistrement complète, chronologique et systématique suppose l'enregistrement de toutes les opérations économiques dans le moment de leur production, jours, mois, année. Pour chaque élément patrimonial on doit respecter la formule :

$$Si + E - S = Sf.$$

8. le principe de prudence, selon ce principe on n'admet pas la surévaluation des éléments d'actif et la sous-évaluation des éléments de passif et charges.

9. le principe de la permanence des méthodes – le traitement comptable des éléments doit être la même tout au long de l'exercice ainsi que d'un exercice à l'autre.

10. le principe de non compensation, les éléments de l'actif et passif doivent être enregistrés séparément, on n'admet pas aucune compensation entre les postes d'actif et passif dans le bilan.

11. le principe de la quantification monétaire c'est la quantification au niveau du cours valulaire qui reflète le rapport entre la monnaie nationale et la valur étrangère. En République de Moldova la comptabilité est tenue en langue roumaine et en monnaie nationale.

12. le principe du coût historique – la valeur économique des biens est basée sur le coût d'entrée qui est enregistré dans les documents primaires.

Thème 2 : La caractéristique des actifs et passifs, des opérations et des processus économiques

1. *Les actifs caractéristiques et classifications.*
2. *Les passifs caractéristiques et classifications.*
3. *Les processus et les opérations économique.*

1. Les actifs

Les biens économiques et leur source de formation ont été nommées **actif et passif**.

L'**actif patrimonial** inclue la valeur des moyens économiques et les droit de créance. La notion d'actif provient de la caractéristique des biens économiques, et se trouve dans un permanent mouvement et transformation dans le circuit économique.

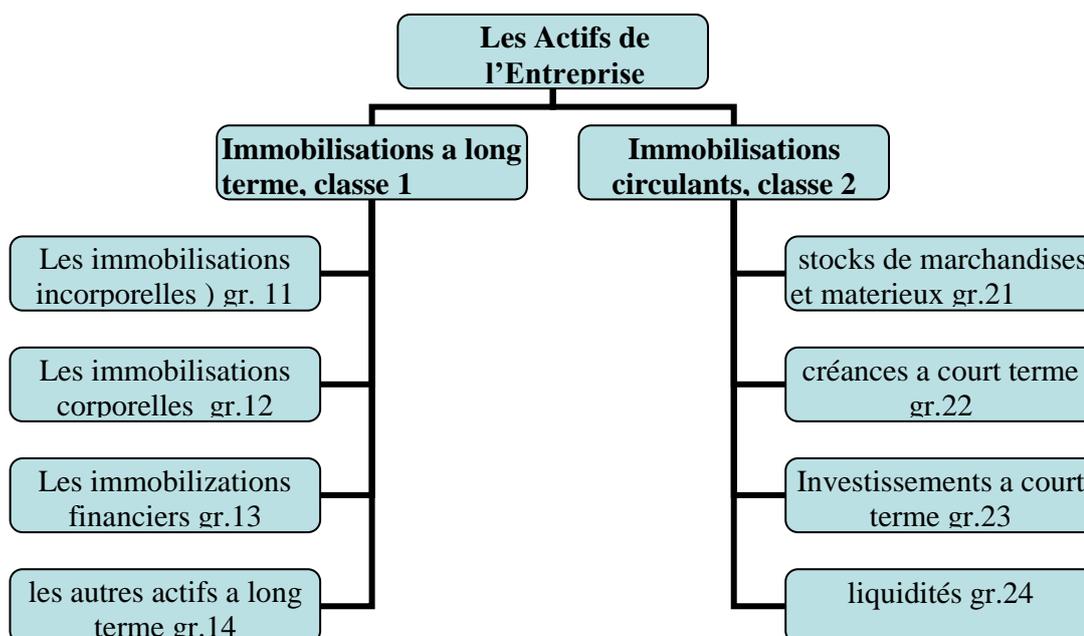
Le fondement théorique pour les notions d'A et de P a été réalisé par plusieurs théories :

I. *théorie juridique*, qui dit que les actifs sont des biens économ. comme objets des droits et des obligations, et les passifs sont les droits et les obligations des détenteurs de patrimoine.

II. *théorie financière*, les actifs sont les valeurs économiques dans lesquelles ont ete investi les moyens de l'entreprise et les passifs reflètent le financement de ces moyens.

III. *théorie économique*, les actifs et les passifs sont présentés du point du vue de la catégorie économique du capital. De cette manière les actifs représentent la modalité d'emploi d'une capitale et les passifs sont l'origine de cette capitale.

Sistemul anglo-sanxon – RM, Rusia. Sistemul continental – Franta, România.



I. Les actifs a long terme

Les immobilisations – ces sont les biens économiques de l'entreprise qui n'ont une durée de fonctionnement plus grande d'une année et qui ne sont consommés dans un seul cycle de production.

1. Les immobilisations incorporelles – représentent les biens qui n'ont pas une forme physique, et sont représentées par des papiers juridiques ou commerciales. L'évidence des immobilisations incorporelles est tenue d'après les standards nationaux de comptabilité nr.13. SNC.

Les immobilisation incorporelles sont composés par :

- **les frais de constitution** (les taxes d'état) ;
- **brevet** (titre de livrer pour protéger une invention ou procédée).
- **les emblèmes commerciaux et marques commerciales** (symboles enregistrées et protégés par l'état).
- **la licence** ;
- **les know-how** (connaissances techniques, commerciales, scientifiques, financiers accumulés par l'entreprise) ;
- **copyright** (les droits d'auteur garanties par l'état sur une certaine période permettant la publication et la vente des œuvres (ex : littéraires)) ;
- **les programmes informatiques** ;
- **les dessins et les modèles industriels** ;
- **la franchise** (les droits accordés par une entreprise a une autre personne physique ou juridique d'utiliser une certaine formule du produit ou technologie de processus, de fabrication en payant en contrepartie une commission).

2. Les immobilisations corporelles – sont les biens économiques qui participent aux processus de production avec leur valeur entière dans le but d'obtenir de profit (sont consommées immédiatement).

Les immobilisations corporelles comprennent :

- **les terrains** (ont une durée d'utilisation illimitée dans l'activité de l'entreprise et qui peuvent être transmis en location, ou en louage).
- **les moyens fixes** (sont les actifs corporelles, dont la valeur unitaire est plus grande que 3000 lei, planifiés à être employés pendant une période supérieure a une année dans l'activité de production commerciales ou autres activités).

Obiecte mai mici de 3000 lei, reprezinta obiecte de mica valoare si scurta durata, ele dupa o luna, nu se reflecta in bilanul intreprinderii.

- **les ressources naturelles** – petrol, gaze, piatra etc.

3. Les immobilisations financières - comprennent les investiss. fin. et les créances a long terme.

- **les investissements financières**, sont les actifs obtenues par l'entreprise plus d'une année dans le but d'obtenir de revenue (intérêts ou dividendes). Les investissements financiers représentent les charges de l'entreprise liées aux placements des fonds dans les titres de participation (actions).

- **les créances a long terme** sont les valeurs économiques passées par l'entreprise a des personnes physiques ou juridiques, sur une période plus d'une année. L'entreprise recevra en équivalent a l'échéance (cineva ne este dator).

II. Les actifs circulants (courants).

Ces sont les biens qui sont consommées entièrement dans les processus de production et transmettent leur entier valeur d'utilité aux nouveaux produits.

1. les stocks des marchandises et matérielles, sont les actifs qui accomplissent la fonction de matières premières, matérielles, produits en cours d'exécution, produits finis, marchandises, les inventaires (OMVSD), pièces de change, combustibles etc.

ex : materiale de constructie, semifabricate, fabricate ...

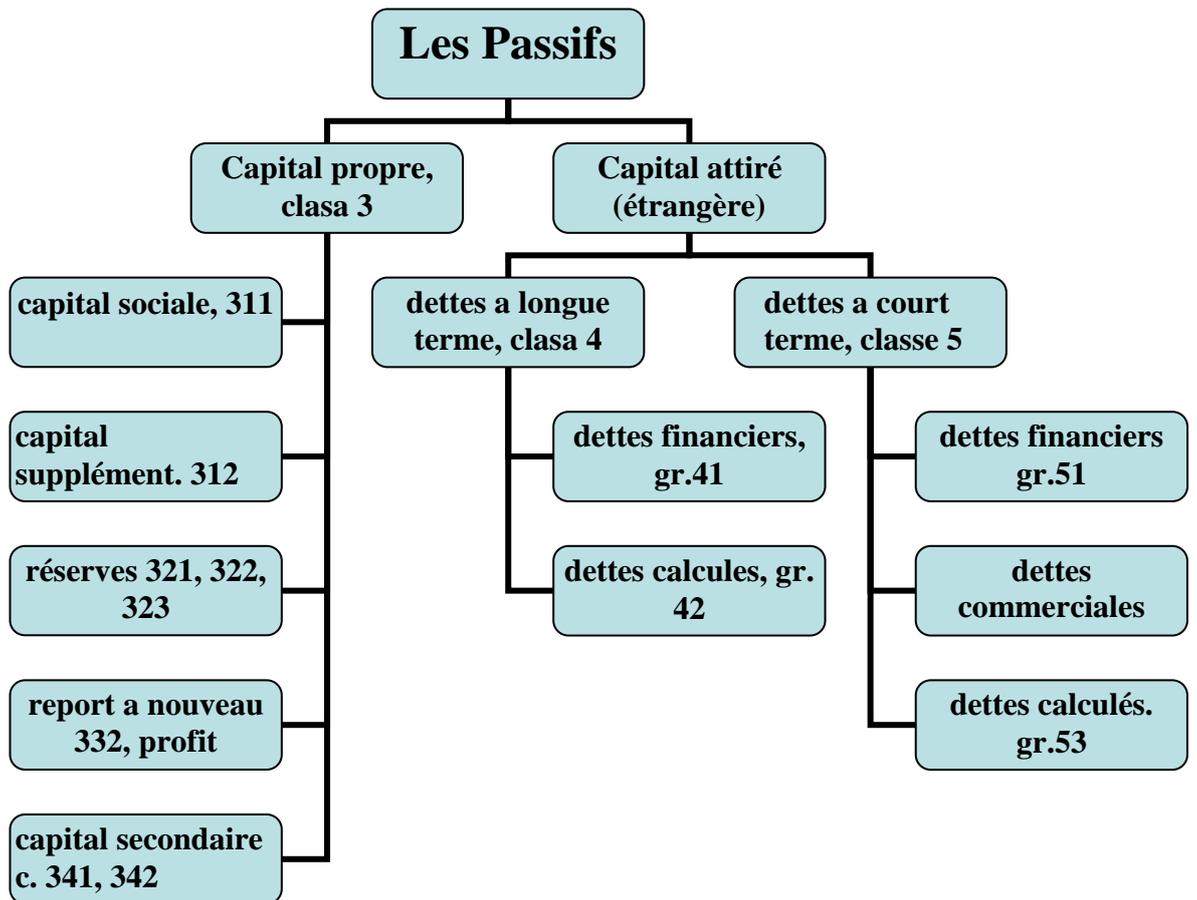
2. les créances a court terme, sont les valeurs économiques avancées par l'entreprise a des certaines personnes physiques ou juridiques sur une période de jusqu'à une année et pour lequel on va recevra un équivalent valorique.

3. les investissements financières à court terme représentent les investissements destinées a être vendues ou investissements avec une échéance inférieure a une année.

4. les liquidités sont les disponibilités monétaires de la caisse (caserie) et les comptes en devise nationale ou étrangères dans la banque.

2. Les Passifs

Les passifs sont les sources de formation des biens économiques qui peuvent être propres et attirés (étrangers). Les passifs sont les droits et les obligations de l'entreprise nommées des sources de formation des biens économiques, et se classifient en :



I. Capital propre

C'est la valeur patrimoniale qui appartient à l'agent économique et qui se calcule par la différence entre la somme des actifs et la valeur du capital attiré. $D = B + O$ (D – drepturi (rezerve, profit) ; B – bunuri (suma bunurilor activelor) ; O – obligatiuni (capital strain, atras).

1. *Capital social (311)*, ou statutaire (obligatoriu), représente la valeur des apports (contributii) des propriétaires au patrimoine de l'entreprise et c'est une condition obligatoire pour la création et fonctionnement de l'entreprise (ex : 5400, capitalul statutar pentru SRL).

2. *Capital supplémentaire (a vinzarii actiunilor), 322*, apparaît comme résultats des opérations d'agrandissement (d'augmentation) du capital social et représente la différence entre le prix d'émission (de vente) et la valeur nominale des actions.

3. *Les réserves sont des prélèvements* (contributii, varsari) effectués sur les bénéfices d'une société dans le but de liquider les risques et pour le déroulant normale de l'activité de l'entreprise. Les réserves sont constituées du profit net. Les réserves se classifient en :

- **réserves réglementées**, en conformité la loi, pour protéger les capitaux de l'entreprise en cas de pertes, pour les sociétés par actions, leur montant constitue 15 % du montant du capital sociale, pour les SARL 10 % du montant du capital sociale (321).

- **réserves statutaires**, sont prévues dans les papiers de constitution de la société (322).

- **autres réserves** sont aussi formés du profit net, d'après la décision de l'assemblée générale (323).

4. Le report a nouveau, c'est le résultat financière (positif) de la période de gestion qui est reste a pres le paiement des impôts.

5. Le capital secondaire comprend les différences obtenue de la réévaluation des immobilisations a longue terme (341) et les subvention accordées par l'état (342).

II. Capital attire (étrangère)

Le capital attire, c'est une source étrangère de financement de l'entreprise, le crédit bancaire, les emprunts. D'après le terme de remboursement, les dettes peuvent être :

- **dettes a longue terme** (étant les dettes qui ont plus d'une année) et dettes a court terme (ont une durée du jusqu'à une année).

- **dettes financières**, sont des obligations de l'entreprise envers les banques concernant les crédits et les emprunts.

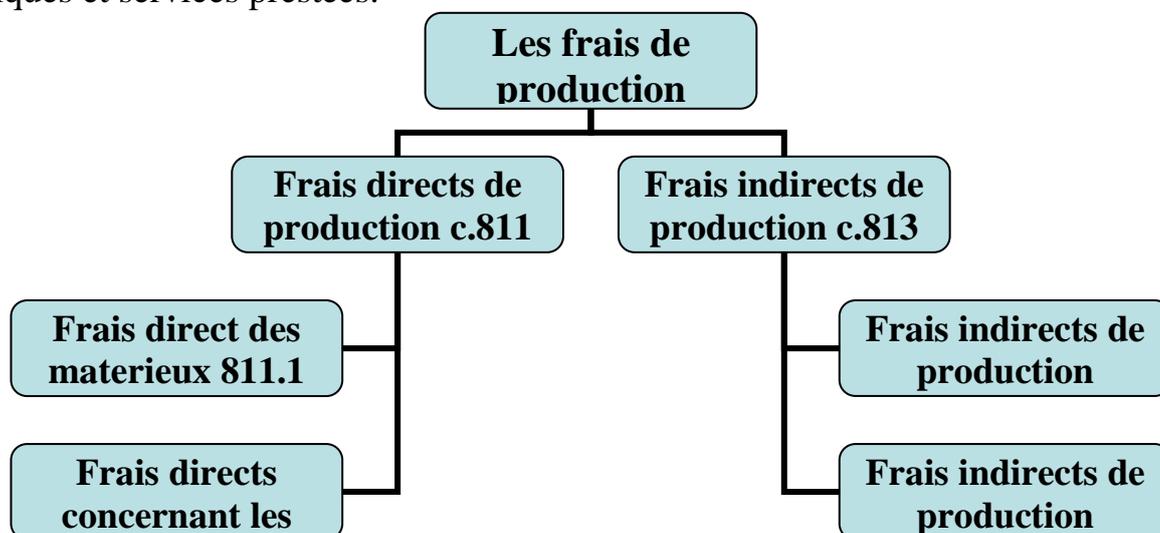
- **dettes calculées** sont les dettes de l'entreprise envers le personnel concernant les rémunérations et envers les organismes fiscaux et envers les organismes fiscaux et envers les organismes fiscaux concernant les impôts et les taxes.

- **dettes commerciales** sont les dettes envers les fournisseurs.

3. Les operations et les processus economiques.

Après le mouvement des elements patrimonielles l'entreprise a part des frais de production (consumuri) et charges (cheltuieli),

I. Les frais de production, sont les ressources employés dans le processus de production des bien ou prestation des services, les frais de production sont directement lies des processus de production et sont incluses dans le coût de produits fabriques et services prestées.



1. Les coûts directs sont les charges qui peuvent être imputées à la production d'un seul et unique produit ou service. Par contre les coûts indirects désignent les charges qui ne peuvent pas être imputées exclusivement à un produit ou service. En comptabilité de gestion, lorsque que l'entreprise désire évaluer ses coûts, les coûts indirects posent souvent un problème de répartition. Ils sont généralement répartis sur la base de clés de répartition (par exemple, selon heures de machines ou heures de main d'oeuvre de chaque production).

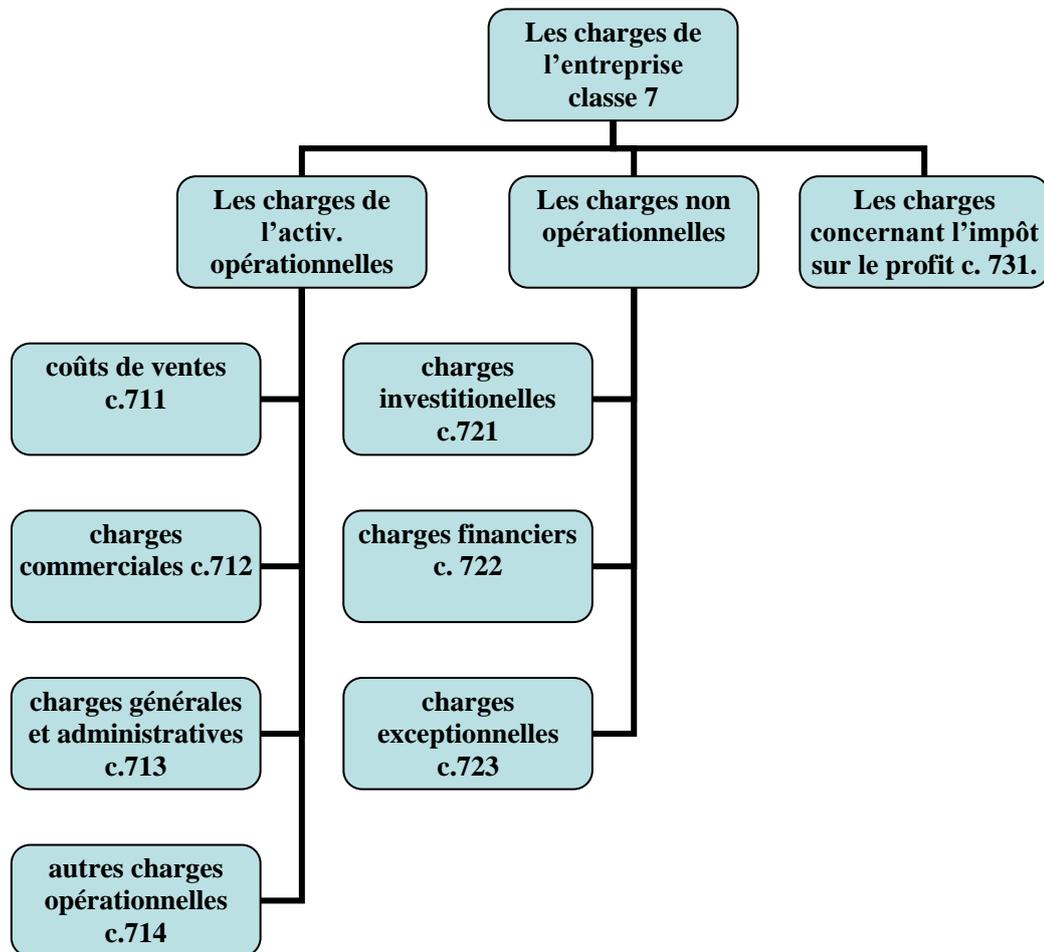
2. Les frais indirects de production sont les frais liés à l'organisation de processus de production des biens et services et ne sont pas incorporés directement aux coûts de production des biens ou des services, mais sont répartis à la fin de la période de gestion.

- **Les frais indirects de production variables** sont les frais proportionnels à la quantité de biens produits par exemple : les salaires de travailleur qui assurent la bonne gestion des ateliers de production, ou les matériaux consommés.

- **Les frais indirects de production constants**, ces frais ne sont pas liés à la quantité produite. C'est le cas de l'énergie utilisée pour le fonctionnement des ateliers de production ou l'amortissement de l'outillage de production. ex : électricité, gaz.

II. Les charges sont les dépenses et les pertes qui apparaissent dans le résultat de l'activité économique financière, et qui ne sont pas liés au processus de production et ne sont pas incluses dans les coûts de production, mais sont répartis au résultat financier de l'entreprise.

$$V = Ch - Im = Rf. - \text{profitul.}$$



I. Les charges de l'activité opérationnelle, sont les charges supportées par l'entreprise dans son activité de base.

- **le coût de vente**, c'est la partie des frais de production qui correspond aux produits finis, marchandises vendues et services prestés.

- **les charges commerciales** sont les charges liés à des opérations de marketing, l'emballage de produit, le transport, la publicité, les rémunérations des salariés qui vendent, les commissions aux intermédiaires et les autres charges.

- **les charges générales et administratives** sont les charges supportées pour assurer la bonne gestion de l'entreprise. Exemple : les salaires du personnel administratif (funcții de conducere, slujbasi) ; les assurances sociales et médicales ; les charges de représentation (pentru delegatii) ; les déplacements du personnel ; les services bancaires ; les services juridiques ; la formation du personnel (cursuri de perfectionare) ; l'entretien et la réparation des immobilisations à destination générale.

- **les autres charges opérationnelles** sont liés à la vente des autres actifs, les sommes payées pour les louages, de moyennes économiques, les amendes, les pénalités, et les autres charges.

II. Les charges non opérationnelles, sont les charges qui ne sont pas liés à l'activité de base de l'entreprise, mais sont supportées, dans la réalisation des autres actifs.

- (721) **les charges investitionnelles** sont les charges qui apparaissent avec la sortie des immobilisations, l'apparition des nouvelles technologiques, aussi sont les pertes supportées comme résultat de participation au capital des autres entreprises.

- (722) **les charges financières** sont les charges pour le paiement des redevances (luarea in arenda a unui activ imaterial) ; les différences non favorables de taux de changes ;

- (723) **les charges exceptionnelles** sont les charges supportés par l'entreprise comme résultat des cataclysmes, perturbation politiques et économiques.

III. Les charges concernant l'impôt sur le profit c.731, sont les charges de l'entreprise qui sont payés a l'état.

En qualité d'objet de recherche de la comptabilité, existent les opérations économiques suivantes :

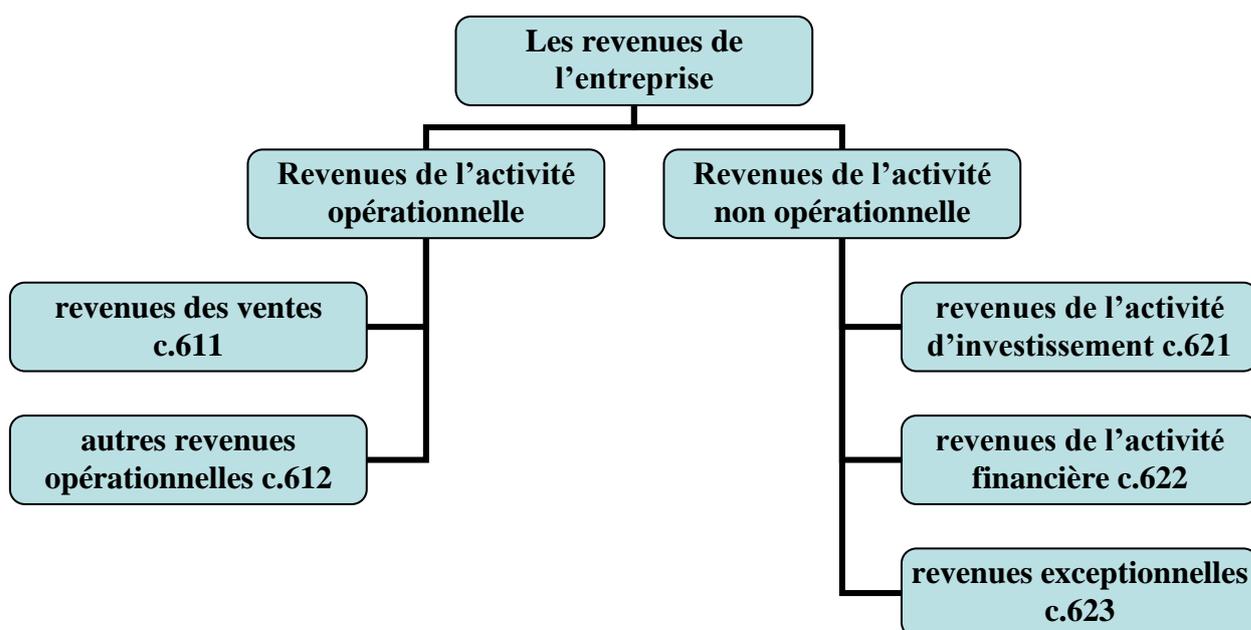
- **les processus d'approvisionnement**, par lesquelles l'entreprise est assurée avec les ressources nécessaires (matérielles, financières (liquidité), humaine, informationnelle), les dépenses (de transport et d'acquisitionnement).

- **les processus de production**, qui consistent dans la fabrication des produits en utilisant toutes les ressources nécessaires.

- **les processus de commercialisation** de vente des produits, des marchandises et de prestation de services.

III. Les revenus

Une partie component du Passif de l'entreprise sont les revenus (produits). Les revenus représentent l'ensemble des avantages économiques obtenues pendant la pér. de gestion (1 ian-31 dec).



I. Les revenus de l'activité opérationnelle, sont les revenus obtenues après la réalisation (commercialisation) de produits finis, marchandises, services et autres revenus de l'activité de base.

- **(611) les revenus obtenue des ventes**, c'est la somme de revenue, issue de la vente de marchandises, d'après le prix contractuel.

- **(612) autres revenus opérationnelles**, c'est la somme obtenue de la vente des actif circulants (les stock des créances, les investissements etc.), de loyer a court terme, de amendes, des pénalités reçus des tiers. venit (611), amenda (612).

II. Les revenue de l'activité non opérationnelle, sont les sommes obtenues des autres activités que celles de base.

- **les revenus de l'activité d'investissement (621)**, sont les revenus obtenues de la sortie des immobilisations incorporelles, des terrains, des moyennes fixes (tehnica, de la 3000 de lei in sus), les dividendes calculés (vinzarea).

- **les revenus de l'activité financière** incluent les sommes obtenues de contrats de location (de louage) des immobilisations, les actifs reçues a titres gratuits, ou les diff. positifs du taux de changes.

- **les revenus exceptionnelles** sont les sommes reçues des compagnies d'assurance, des organismes d'état (granturi), les sommes accordes par les personnes juridiques ou physiques en qualité de dommagement (despagubire).

Theme 3: Le bilan comptable

Le bilan comptable c'est un tableau du patrimoine qui représente le montant des biens économiques exprimé en unités monétaires, en corrélation avec les sources de financement.

Le bilan comptable, c'est un rapport financier qui reflète la situation économique financière de l'entreprise a un moment donné.

L'élément spécifique de la comptabilité c'est **la double représentation du patrimoine** :

- a) sous l'aspect matériel représente des valeurs et biens économiques (Actif)
- b) sous l'aspect des sources de finances des biens et valeurs économiques (Passif)

Ce tableau du patrimoine est composé par 2 parties :

- la partie gauche, c'est **l'actif** de l'entreprise et la partie droite, c'est **le passif**.

La caractéristique principale de bilan, c'est que le montant d'A est toujours égale au montant de P.

Le bilan comptable peut-etre clasifie en :

a. *Bilan initial*, est redige au moment de la creation de l'entreprise, quand les proprietaires apportent des fonds materieux et monetaires.

b. *Bilan courant*, est complète tout au long de l'activité de l'entreprise, périodiquement et généralise les éléments patrimoniaux existantes a la fin de la période de gestion.

1. trimestre 1.01-31.03 ; 2. trimestre 1.04-30.06 ; 3 trimestre 1.07-30.09 ; 4 trimestre 1.10 – 31.12.

c. *Bilan finale (de clôture)* est rédigé lorsque l'entreprise clôt son activité ou en cas de liquidation.

D'après le délai de présentation, il y a :

- *le bilan annuel*, élaboré a la fin de l'année (1.01-31.12), conformément aux données enregistrés dans les comptes.

- *le bilan intermédiaire* (trimestrielle) élaboré et présenté trimestriellement.

Le bilan comptable accomplis 3 fonctions de base :

1. la fonction de généralisation des informations comptables, pour systématiser et grouper les données comptables en ordre bien déterminé.

2. la fonction d'information

3. la fonction d'analyse financière et de gestion de l'entreprise.

2. La structure du bilan comptable

En conformité avec les standards nationaux du comptable (SNC, nr.5), le bilan comptable de l'entreprise comprend 5 compartiments qui sont divisés en 2 parties.

(1) le comptable d'actif.

(2) le comptable de passif

1.Le comportement d'actifs comprend : - *immobilisations a longue terme*

(1) - *immobilisation courant (circulants)* (2).

A son tour, les immobilisations a long terme sont divisé en 4 groupes : immobilisations incorporelles - immobilisations corporelles - immobilisations financières - autres immob. a long terme.

*On doit mentionner que en conformité avec la decission des ministres des finances, dans la groupe 111 (immobilisations incorporelles) est indiquee la somme d'amortissement des immobilisations incorporelles. Aussi dans le groupe des immobilisations corporelles (112) est reflétée la somme de l'amortissement des immobilisations corporelles (uzura mijloacelor fixe, materiale). * din imob. corporale si incorporale se scade amortizarea si uzura.*

Les immobilisations circulants sont divisés en 5 groupes : - stock des materieux des marchandises (2.1); - creance a court terme. (2.2) - investissements a court terme (2.3) - liquidité (2.4) - autres actifs circulants (2.5)

Thème 4: Le Compte et le système de comptes

1. La notion, la structure et la forme du compte.
2. Les principes de l'enregistrement comptable.
3. La classification des comptes.
4. Le plan des comptes comptables de l'activité eco- fin de l'entreprise de la RM.

1. La notion, la structure et la forme du compte.

1) **Le compte**, c'est un processus spécifique à la méthode de la comptabilité, qui reflète l'existence et les modifications de chaque élément patrimonial a cause des opérations économiques, qui ont lieu dans une période de gestion.

La différence entre **le bilan et le compte** s'est que : le bilan représentent l'état de toutes des éléments patrimoniaux a un moment donné, mais le compte a des fonctions plus restreintes et se referant a un seul élément patrimonial du bilan.

Chaque compte comptable a un certain contenu économique, qui est déterminé par la nature des éléments patrimoniaux. **Le contenu économique du compte comptable :**

- les éléments patrimoniaux d'actif.
- les éléments patrimoniaux de passif
- les éléments extrabilanciers (sont les biens économiques qui n'appartient a l'entreprise, ex : bunuri arendate care nu apartin intreprinderii, bunuri donate, acordate gratuit etc.)

D'après **le contenu économique**, il existe **2 types de comptes :**

- *compte patrimonial (bilancier)* qui comprend les comptes d'actif et de passif.
- *compte extrapatrimonial (extrabilancier)*.

2) **Le compte**, comme procédée de la méthode de comptabilité a une forme propre représentée par lettre T, qui comprend deux parties de base : **débit et crédit.**

Le débit du compte : 1. l'existence initiale d'un élément d'actif.

2. l'augmentation d'un élément d'actif.

3. la diminution d'un élément de passif.

Le crédit du compte : 1. l'existence initiale d'un élément de passif.

2. l'augmentation d'un élément de passif.

3. la diminution d'un élément d'actif.

$$SfA = SiDt + RDt - RCt \quad \text{et} \quad SfP = SiDt + RCt - RDt$$

3) **La structure des comptes comptables** comprend les éléments suivantes:

1. la dénomination et les symboles du compte.

2. le débit et le crédit du compte.

3. la date des enregistrements des opérations.

4. les roulages des comptes.

5. le solde finale (initiale).

* le roulage – c'est l'ensemble des opérations enregistrés dans les comptes pendant la periode de gestion. Si – au début et Sf – a la fin.

4) Les fonctions des comptes sont : économique ; d'information. ; de calcul ; statistique ; de contrôle ; de groupage ; de systématisation ; d'analyse.

2. Les principes de l'enregistrement comptable.

1) Chaque opération économique produit une double modification dans le bilan. Ceci se présente dans la comptabilité par un **double enregistrement** dans les comptes et pour la même somme.

L'enregistrement d'une opération économique et pour la même somme, porte la dénomination de **partie double**. La **partie double** permet de maintenir une égalité permanente entre l'actif et le passif.

Si $A=P \Rightarrow$ **le débit = le crédit.**

2) Il apparaît une liaison entre les comptes comptables qui porte le nom de la **correspondance de compte**, et les comptes entre lesquelles la liaison apparaît sont **des comptes de correspondance**.

La **correspondance des comptes** permet de comprendre le contenu économique de chaque opération. Les parties composantes d'une **formule comptable (l'enregistrement)** :

- la dénomination du compte débiteur (ex : matérielle) ;
- la dénomination du compte créditeur (ex : dettes) ;
- l'explication de l'opération économique (ex : l'achat) ;
- la somme qui fait l'objet de l'enregistrement.

3) Sont connues **deux types de formules comptables :**

I. **Formule comptable simple**, c'est l'enregistrement dans laquelle s'établit la correspondance entre 2 comptes. Un compte est enregistré dans le débit, l'autre, dans le crédit pour la même somme.

II. **La formule comptable composée**, c'est l'enregistrement dans laquelle s'établit la correspondance entre : Un seul compte débiteur et plusieurs comptes créditeurs dans le même temps et pour la même somme. Un seul compte créditeur et plusieurs comptes débiteurs.

4) D'après la forme d'enregistrement, on connaît : l'enregistrement **chronologique et systématique**.

I. L'enregistrement chronologique, c'est l'enregistrement des opérations économiques dans l'ordre de leur apparition. Pour ce type d'enregistrement, on doit élaborer le journal des opérations économiques.

II. On enregistre les opérations économiques d'abord le journal, depuis on groupe les opérations d'après leur nature, qui s'appelle l'enregistrement systématique.

3. La classification des comptes.

Pour la bonne fonctionnement de la comptabilité les comptes comptables se classent d'après plusieurs critères.

I. D'après le contenu économique et la fonction de la comptabilité :

- la classe de compte des moyens économiques qui a la fonction d'actif.
 - la classe de compte des sources économiques qui a la fonction comptable de passif.
 - la classe de compte des processus économiques ou sont enregistrées les frais de production (les coûts, les charges, les revenus et les résultats financiers).
 - * Les revenus ont la fonction comptable de Passif, les coûts et les charges ont la fonction comptable d'actif.
 - * Les résultats financiers ont une double fonction:
 - quand l'entreprise a des pertes, le compte d'actif.
 - quand l'entreprise enregistre de profits, le compte de passif.
 - * Venituri → passif (crédit). Cheltuielile, consumuri → actif (débit).
- Tous ces comptes sont des comptes bilanciers.

II. D'après le contenu économique, les comptes comptables peuvent être classifiés en :

- comptes de la comptabilité financière (sont les comptes de la classe 1,5,7 du plan des c.).
- comptes de la comptabilité de gestion (8, coût de production)
- comptes extrabilancier.

III. D'après la destination et la structure, les comptes se clarifient en :

- comptes de base, sont des comptes d'actif et de passif.
- comptes rectifiés, sont les c, avec destination de concrétiser certaines comptes d'A et de P.
- comptes de calcul, avec le destination consiste d'accumuler des frais de production (coûts) pour la fabrication d'un produit dans le Dt et les calculs des coûts dans le Ct

IV. D'après le niveau (dupa sfera de cuprindere) les comptes se divisent en :

- **comptes synthétiques**, sont les comptes de base de la comptabilité qui représente les biens économiques, les sources et les résultats financiers, ex : matérieux (211).
- **comptes analytiques**, sont les parties composantes des biens économiques, des processus, des sources, ex : 211.1 (matière premier et matière de base).
- * Dans le compte synthétique, l'information est reflète en valeur monétaire (en lei), mais dans les comptes analytiques, l'information peut être reflète en valeur monétaire et quantitative.

*** Entre les informations des comptes synthétiques et analytiques doit exister une concordance permanente.**

1. Le solde initial du compte synthétique est égal avec la somme initial du c. analytique.
2. Le roulage dans le débit d'un compt synthétique avec le dans le débit d'un c. analytique.

3. *Le roulage dans le crédit d'un c. synthétique avec le dans le crédit d'un c. analytique.*

4. *Le solde final des c. synthétique est égal avec la somme des sold finales de c. analytiques.*

* **L'évaluation du correctitude des enregistrements** dans les comptes synthétiques est très importante, cela permet de mentir l'égalité entre l'Actif et le Passif de l'évidence des erreurs. Cette évaluation est effectuée a l'aide de la **balance de vérification** qui est élaboré a la fin de la période de gestion : mois, trimestre, année, est cette une étape préliminaire pour élaboration d'une bilan comptable.

La balance de vérification comprend :

- *le symbole et la dénomination de compte*, dans l'ordre prévu dans le plan des comptes.

- *les soldes initiaux* : débiteur et créditeur.

- *les roulanges* : débiteur et créditeur.

- *les soldes finales* : débiteur et créditeur. $SiDt + RDt - RCt = SfDt$.

* **On considère que les opérations sont correctes, si on respecte les suivantes égalités :**

- total des soldes initiaux, débiteurs de tous les comptes utilises est égale avec la somme des soldes initiaux de tous les comptes utilisées (créditeurs).

- total des roulanges débiteurs sont égaux avec le total des roulanges créditeurs.

- total des soldes finales débiteurs = soldes finales créditeurs.

Ils forment **la balance de vérification.**

4. Le plan des comptes comptables de l'activité eco-financiere des entreprises de RM.

Le plan des comptes comptables est constitué d'après **le SNC (standards nationaux de la comptabilité, d'après les normes internationales)**. En RM sont utilisé, 3 types des plans comptables :

- le plan des comptes *pour les institutions budgétaires/*

- le plan des comptes *pour les banques commerciales et autres institutions financière.*

- le plan des comptes *pour l'activité económico -financière des entreprises de la RM.*

Le plan de comptes de l'activité económico - financière est compose **par 4 chapitres :**

1. Disposition générale, on fait la caractéristique d'ensemble des chapitres, la liaison du plan de comptes avec les rapports financiers.

2. La terminologie, comprend les notions de base du plan comptable.

3. La nomenclature des comptes de I-er degré (les comptes synthétique) **et II degré** (les comptes analytiques, subconturile).

4. Norme méthodologique d'utilisation des comptes comptables qui caractérise les classes, les groupes des comptes et la correspondance des comptes.

D'après le contenu économique le plan des comptes des entreprises de la RM comprend 9 classes :

1. immobilisation (actives) a long terme.
2. immobilisations circulantes.
3. Capital propre.
4. Dettes a long terme.
5. Dettes a court terme
6. Revenues
7. Charges (cheltuieli)
8. Comptes de la comptabilité de gestion.
9. Comptes extrabilanciers.
- * Les comptes de la **classe 1,2,7,8** – comptes **d’actif**.
- * Les comptes de la **classe 3,4,5, 6** – comptes **de Passif**.

En fonction de la destination de l’information, les comptes comptables sont divisés en :

1. comptes de la **comptabilité financière** comprend les classes 1-7.
2. comptes de la **comptabilité de gestion**, classe 8.
3. comptes **extrabilanciers**, classe 9.

1. Les comptes de la comptabilité financières sont utilisées pour la généralisation des informations qui sont enregistrés dans les états financières, ces comptes sont divisés en :

- **comptes bilanciers (1,2,3,4,5)**
- **comptes des résultats (6,7)**

Les comptes bilanciers sont utilisés pour refléter les actifs, le capital propre et les dettes, les comptes de résultats sont destinés pour évaluer les revenus et les charges de l’entreprise.

2. Les comptes de la comptabilité de gestion, classe 8, sont utilisés pour la nécessité internes de l’entreprise et comprend les frais de production, les coûts des produits finis.

3. Les comptes extrabilanciers, sont destinés à généraliser l’information sur l’existence et le mouvement des actifs qui n’appartient pas à l’entreprise avec droit de propriété, mais les emplois avec le droit d’usage.

Chaque compte comptable est codifié avec 1 symbole par exemple, le compte analytique (pièce de change) est codifié avec le symbole (211.5) ou, **la premier chiffre (2) indique le symbole de la classe (immobilisations circulantes), (21) indique le symbole de la groupe (stock de matériels et des marchandises), les premières 3 chiffres (211, matériels) indique le symbole de compte synthétique (de baza), et le 4-ieme chiffre (211.5), c’est le sous-compte (ou le compte analytique), qui s’appelle (pièce de changes). La 3-ieme chiffre du symbole 21(1).5, c’est le compte du premier degré, et le 4-eme chiffre (5), c’est le symbole du II-eme degré.**

Contul 215 (production en cours d’exécution) la sfirsitul de gestiune se transmite la contul 811 (production de base) in suma egala.3